



## Médiations asbl

Centre de formation agréé par la Commission Fédérale de Médiation

# Médiations asbl

## Une histoire liée à la médiation



## L'asbl « Médiations »

L'histoire du développement de la médiation a amené des changements importants dans le champ des métiers qui touchent au conflit (juge, experts, psychologue, huissier, assistants sociaux, greffiers, notaires, avocats, notaire, police, enseignants, ...) et nous pouvons constater qu'il est omniprésent à travers divers champs.

Rapidement l'intérêt pour la médiation s'est manifesté et développé tant du côté des professionnels intéressés à la question des personnes en conflit que des publics concernés, dans la sphère familiale, scolaire, communautaire, ..

De ce fait, le besoin de formation, quoi qu'existant chez nos collègues nord américains, s'est fait sentir et ceci en adéquation avec la réalité belge.

C'est dans ce contexte que MÉDIATIONS ASBL s'est constituée en 1996, et qu'une équipe de médiateurs et de formateurs a mis sur pied la formation professionnelle de médiateur généraliste.

Dès 1992, Médiations asbl s'est occupée de la formation des médiateurs sociaux engagés dans le cadre des contrats de sécurité. A notre actif, nous avons formé et accompagné les agents (APS, médiateur locaux, médiateur sociaux, médiateurs scolaires, ...) des communes de Schaerbeek, Uccle, Saint Josse, Molenbeek, Ixelles, Bruxelles Ville, Etterbeek, Woluwé Saint Pierre, Saint Lambert et Anderlecht (les premiers médiateurs des contrats de sécurité en 1992) ainsi que le Service du Médiateur de la Région wallonne.

Le travail se poursuit actuellement par la supervision de ces équipes de médiateurs sociaux, locaux, scolaires, zonaux, socio-scolaire, .... Notre expérience sert de base de réflexion sur la pertinence de la formation des médiateurs avant leur entrée en fonction et sur les questions que suscitent le contenu de la formation.

La question des nouveaux métiers de la ville nous intéresse particulièrement au vu de notre place centrale en terme d'innovation de formations.

C'est à ce juste titre que nous avons obtenu en 2010, un partenariat avec l'**ERAP**<sup>1</sup>.

Notre équipe de formateurs s'est formée et a évolué. Elle s'est enrichie de formateurs reconnus avec des départs vers d'autres horizons et de nouveaux arrivés, bien préparés face aux défis de l'expansion permanente de la médiation.

**Premiers** en matière de formation, **novateurs** quand à la méthodologie participative, **pertinents** quand aux contenus, nous avons, depuis, inspirés des nouveaux collègues proposant à leur tour des formations.

**Uniques** dès le départ, sur la vision généraliste et humaniste de la médiation, nous pouvons plus que jamais poursuivre la tâche entamée, voilà déjà, presque 20 ans.

**La Médiation généraliste** est d'autant plus pertinente que l'évolution de la médiation dans son cloisonnement et sa spécialisation risque, à notre sens, de lui faire perdre son essence intrinsèque. Sans nous faire oublier que d'autres spécificités existent sur le terrain et que nombreuses pratiques sont apparues dont la médiation scolaire, communautaire ou sociale, hospitalière,...

---

<sup>1</sup> Ecole régionale de l'administration publique

L'interdisciplinarité sera l'enjeu majeur pour le développement de la médiation.

**La spécificité** de la formation à l'asbl Médiations, vous permet un parcours pratique à l'intérieur des sessions loin des cours théoriques « ex cathedra » qui écartent le formé de la mise en situation immédiate qui permet l'éprouvé du processus de médiation.

Dès lors, nous privilégions les exercices pratiques plutôt que les stages en laissant à la libre appréciation de chacun de trouver des lieux d'observation et/ou de pratique de la médiation.

Se former à la médiation est un processus qui demande du temps, de la remise en question, une disponibilité cognitive, émotionnelle et comportementale et de l'implication personnelle pour pratiquer les outils propres à sa réalisation. La médiation peut se révéler très différente de ce qui a été structuré dans une formation initiale.

Le futur médiateur souffrira d'un manque de remise en question si l'apprenant se sent pressé d'exercer et de l'utiliser comme une technique de plus, « un faire valoir » supplémentaire sur un CV.

La formation de médiation touche en priorité au savoir être et savoir faire de l'apprenant pour apporter au médiant un changement souhaité et donc le médiateur pourra susciter le savoir faire auprès des médians ...

Les savoirs théoriques se construiront au départ de lectures des livres et d'articles sur le sujet choisi. Ces derniers seront confrontés en situation de formation par les exercices pratiques apportés par les participants et les formateurs expérimentés.

C'est en pratiquant la médiation dans « un esprit de médiation pour soi même » dans le quotidien professionnel ou privé que les acquis seront intégrés.

Seule l'obtention de la certification est insuffisante pour « faire un médiateur ». Nous sommes particulièrement attentifs à insérer de la supervision avant toute validation des acquis, ce qui permet au formé de travailler et de poursuivre sa formation dans un processus continu et encadré.

L'accompagnement de supervision permet la remise en question en lien avec la pratique du médiateur post formation.

Revenir en formation l'année qui suit permet d'approfondir le processus de médiation.

Si nous vous y invitons avec insistance, c'est parce que l'expérience et l'observation consignés dans les carnets de bord<sup>2</sup> montrent l'importance de l'intégration progressive de l'esprit de la médiation et de ce changement de paradigme face aux conflits.

Ce qui fait la différence d'une formation de type « technique de gestion de conflits », c'est la part d'implication personnelle et active du formé.

Un laps de temps et d'espace suffisants permettent l'évolution de l'apprentissage à travers les modules A, B et C qui profite au futur médiateur et aux futurs médians. Ceci afin d'appréhender toutes les situations à travers une vision globale et systémique de toute médiation.

Suite à la mise en place de la Commission Fédérale de Médiation, la formation s'est subdivisée, au cours du temps, en modules afin de satisfaire aux critères exigés par cette dernière en vue de l'obtention d'un agrément.

Toutefois, nous pensons qu'un médiateur, qu'il se soit spécialisé ou non, a besoin d'être généraliste afin d'éviter le piège de l'hyperspécialisation souvent promu dans notre société.

C'est le choix que fait notre institution en vous formant à travers un parcours large et suffisamment complet.

---

<sup>2</sup> Travail de synthèse réalisé dans le cadre de la certification de médiateur généraliste voir sur le site onglet devenir médiateur

Contrairement aux processus juridiques classiques, la médiation remet l'individu au cœur de ses préoccupations en lui donnant une place centrale dans le processus de médiation.

C'est pourquoi, nous avons choisi le terme « **médiant** » (du participe présent) parce que la personne en médiation est active.

Quels que soient la nature ou le contexte du conflit, il touche des personnes. Par exemple, le mur mitoyen, l'échec scolaire, la dette financière, ne sont que des parties visibles d'un conflit qui est soutenu par les besoins de personnes.

Notre approche est résolument en lien avec la croissance personnelle de l'humain.

**Ginette DEBUYCK**

Mars 2010